



**unesco**

Patrimoine culturel  
immatériel

Monsieur Slimane HACHI  
Directeur général  
Centre régional pour la sauvegarde  
du patrimoine culturel immatériel en  
Afrique (CRESPIAF)  
ALGER  
Algérie

18 juillet 2023

Réf. : CLT/LHE/23/106

Cher Monsieur,

Je vous fais parvenir cette lettre afin de vous remercier pour le généreux accueil apporté par le CRESPIAF à l'organisation de l'atelier de renforcement des capacités des points focaux nationaux pour l'exercice de rapport périodique dans le cadre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, pour la région Afrique, qui s'est tenu à Alger du 25 au 29 avril 2023.

Je vous suis reconnaissant d'avoir contribué à la réalisation de cette activité qui a permis rassembler et d'outiller l'ensemble des points focaux nationaux de la région Afrique pour entreprendre au mieux l'exercice de rapport périodique dans leurs pays. L'atelier leur a ainsi permis de comprendre le mécanisme réformé des rapports périodiques et son importance stratégique pour l'amélioration des politiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans leurs pays respectifs. Il a également constitué un moment privilégié d'échange entre pairs et de mise en réseau, où la participation de l'équipe ayant préparé le rapport périodique de l'Algérie en 2022 a été une opportunité intéressante pour les participants.

Je vous remercie, cher Monsieur Hachi, du soutien dont vous et vos équipes ont fait preuve tout au long de cet atelier et j'espère que nous pourrons continuer à travailler ensemble dans les années à venir.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Tim Curtis', written over a horizontal line.

Tim Curtis  
Secrétaire de la Convention pour la  
sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

cc : Délégation permanente d'Algérie auprès de l'UNESCO  
Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la  
culture